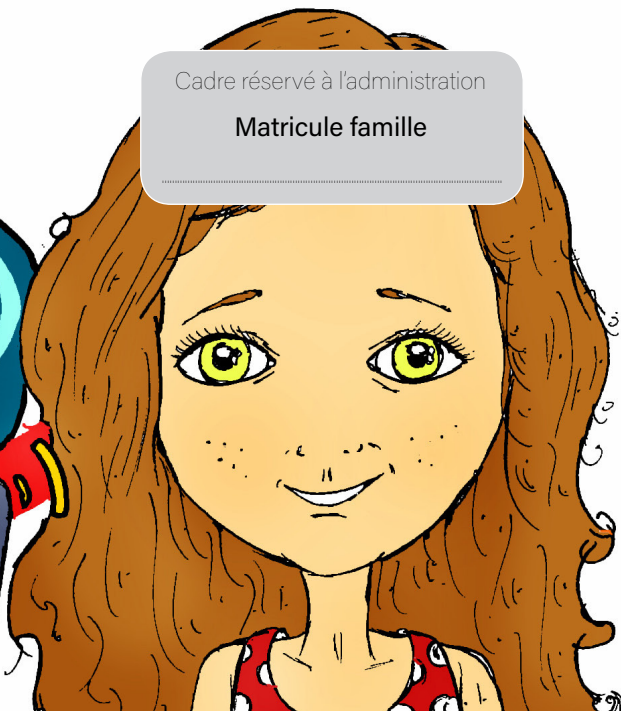
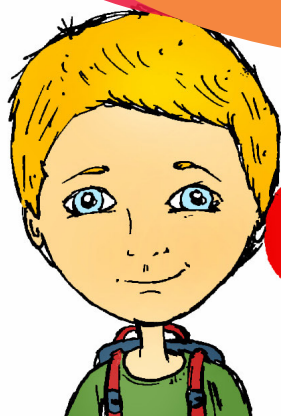




Cadre réservé à l'administration

Matricule famille



Fiche d'inscription scolaire

Année scolaire 2019-2020

Inscription à compter du 4 mars 2019



Famille

Parent 1

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : Agissant en qualité de : Père Mère Tuteur ⁽¹⁾

Parent 2

Nom : Prénom :

Adresse :

N° de téléphone : Agissant en qualité de : Père Mère Tuteur ⁽¹⁾

⁽¹⁾ un justificatif est nécessaire (jugement, justificatif de garde...).

Pour les parents séparés merci de renseigner les coordonnées du deuxième parent et de compléter l'attestation sur l'honneur au verso. Une copie de l'avis d'affectation sera systématiquement adressée à chaque parent.

Enfant

Nom : Prénom :

Garçon Fille — Date de naissance : / / 20..... - Lieu de Naissance :

Adresse de domiciliation de l'enfant : Parent 1 Parent 2 Autre (préciser) :

Inscription scolaire

Inscription en Petite Section d'école Maternelle (enfant né en 2016).

Inscription en Cours Préparatoire⁽³⁾ d'école Élémentaire (enfant né en 2013)

Inscription en raison d'un emménagement sur Lucé

⁽³⁾ Ne concerne pas les enfants inscrits en 2018-2019 dans les écoles maternelles Jean Jaurès et Jean Macé (Groupes scolaires primaires "Maternelle et Élémentaire").

Signature(s) obligatoire(s)

Je soussigné(e) M. ou Mme

demande(nt) l'inscription scolaire pour l'année 2019-2020 sur l'école de rattachement du domicile de l'enfant et certifie(nt) sur l'honneur l'exactitude des renseignements figurant sur cette fiche.

Un certificat d'inscription scolaire mentionnant les coordonnées de l'école de votre enfant vous parviendra par courrier dans les trois semaines suivant la réception de votre demande. Une fois cet avis reçu, il est impératif de prendre rendez-vous avec l'école afin de valider l'inscription définitivement.

Dans le cadre du droit à l'image, j'autorise je n'autorise pas la Ville de Lucé à photographier mon enfant lors des activités scolaires et périscolaires durant l'année scolaire 2019-2020 et à utiliser les images sur tous supports connus et inconnus à ce jour, sans limitation de durée, intégralement ou par extraits, notamment dans le magazine municipal et sur le site internet de la ville de Lucé.

Le bénéficiaire de l'autorisation s'interdit expressément de procéder à une exploitation des photographies susceptible de porter atteinte à la vie privée ou à la réputation et d'utiliser les photographies dans tout support à caractère pornographique, raciste, xénophobe ou toute autre exploitation préjudiciable.

Parent 1 (date et signature)

Parent 2 (date et signature)

Pièces justificatives à fournir obligatoirement

- Photocopie du livret de famille (des parents, de l'enfant à inscrire et de la fratrie) ou à défaut, un extrait d'acte de naissance datant de moins de 3 mois.
- Photocopie de la pièce d'identité de chaque parent.
- Photocopie du justificatif de domicile au nom du parent chez qui réside l'enfant.
- Photocopie des pages de vaccination du carnet de santé. (Inscrire le nom de l'enfant en haut de chaque page).
- Certificat de radiation pour les enfants scolarisés hors Lucé en 2018-2019.
- Photocopie du jugement mentionnant la garde de l'enfant, **si parents séparés**.
- Autorisation écrite de l'autre parent pour les résidences séparées ou alternées.

Aucune photocopie ne sera effectuée par les services de la Mairie

Attestation sur l'honneur

A compléter obligatoirement en cas de séparation des parents

Je soussigné(e) M. ou Mme

Mère - Père - Tuteur*, représentant légal de l'enfant

déclare sur l'honneur :

Fournir les coordonnées à jour de l'autre parent afin de permettre au service inscription d'adresser une copie de l'avis d'affectation ;

Ne pas être en mesure de fournir les coordonnées à jour de l'autre parent pour la raison suivante :

Aucun contact / adresse inconnue Jugement stipulant une perte de l'autorité parentale (joindre une copie du jugement)

Autre (préciser) :

* **Barrer les mentions inutiles**

Fait à le

Signature,